



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

# Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

## Lettre no 22

Mai/juin 2025

Le printemps a été long, pluvieux et frais à Ottawa. À la fin du mois de mai, de nombreuses samares d'érable attendaient encore d'être libérées de leurs arbres. D'autres tourbillonnaient dans les airs à la recherche d'un coin de terre accueillant, tandis que d'autres encore prenaient racine et commençaient à changer de forme. Cette période de l'année, où les feuilles vert pâle se déploient et où les fleurs printanières éclatantes apparaissent, est empreinte d'un esprit intergénérationnel. La promesse d'un renouveau est dans l'air.



Pour la Commission du droit du Canada, c'est une saison de célébration. Le 6 juin marque le deuxième anniversaire du réveil de la Commission du droit du Canada après une longue hibernation. À deux ans, la CDC est en pleine croissance et aborde sa troisième année avec énergie et détermination. Bien nourrie et pleine de confiance, elle peut être comparée à un jeune érable solidement planté qui s'élance vers le ciel. Ici aussi règne un sentiment intergénérationnel et une promesse de renouveau.

Le printemps et ce deuxième anniversaire m'invitent à mettre l'accent dans cette lettre sur le volet « renouveler l'espoir » de notre triple raison d'être (vivre le droit, poursuivre la justice, renouveler l'espoir). Deux initiatives récemment lancées à la Commission – notre programme pour les chercheurs émergents et nos rapports *Au-delà de demain* – illustrent notre engagement à renouveler l'espoir et à assurer l'avenir des générations futures.

Les rapports « *Au-delà de demain* » de la CDC sont conçus pour appuyer la recherche juridique qui identifie et aborde des défis juridiques auxquels seront confrontées les prochaines générations au Canada. Réalisés par des universitaires reconnus des universités canadiennes, ces rapports commandés examineront certaines questions juridiques et judiciaires qui se profilent à l'horizon. Pour ce faire, ils comprendront un volet important de participation du public. Ainsi à l'approche du printemps, notre première auteure mandatée pour rédiger un rapport « *Au-delà de demain* », la professeure France Houle de l'Université de Montréal, explore l'avenir du droit et de la gouvernance de l'immigration au Canada dans un rapport qui sera publié au début de 2026. Parallèlement, nous évaluons des propositions récemment reçues et diffusons un appel à candidatures pour la prochaine série de rapports, dont la date limite est fixée à la fin de l'été. Chaque saison apportera son lot d'idées nouvelles et de possibilités.



Law Commission of Canada

Commission du droit du Canada

Canada



Notre tout nouveau Programme de chercheurs émergents, qui vise à soutenir la prochaine génération de penseurs juridiques et de réformateurs du droit, suit un rythme similaire. Les doctorants d'universités canadiennes sélectionnés bénéficient d'un modeste soutien financier pendant un semestre universitaire, au cours duquel ils doivent concevoir et mettre en œuvre une initiative de sensibilisation du public basée sur leurs travaux. Ce printemps, les trois premiers boursiers du programme de chercheurs émergents – Alexandra Bouchard de l'Université de Sherbrooke, Michael Law-Smith de l'Université de Toronto et Esteban Vallejo Toledo de l'Université de Victoria – ont eu l'occasion de combiner leurs recherches doctorales avec un engagement communautaire

significatif à un stade précoce de leur carrière universitaire. Nous avons été ravis d'apprendre d'eux, de les accueillir au sein de la communauté de la CDC et de partager leurs projets sur notre site web.

Le Programme de chercheurs émergents et les rapports *Au-delà de demain* nourrissent tous deux la foi en l'avenir. Ils reflètent l'engagement de la Commission à stimuler la curiosité et l'imagination, à encourager la capacité d'expliquer et de travailler la complexité, et à assurer des liens significatifs entre la recherche et la sensibilisation communautaire. D'une part, nous comptons sur des chercheurs chevronnés pour orienter la réforme du droit de manière à avoir un impact durable pour les générations futures. D'autre part, nous soutenons la prochaine génération de réformateurs du droit en intégrant la Commission du droit du Canada dans le parcours des enseignants et des chercheurs de demain. Les auteurs des rapports *Au-delà de demain* peuvent être comparés à des arbres matures, solidement enracinés et chargés de produire des semis pour l'avenir. Les chercheurs émergents sont plutôt comme de jeunes pousses qui ont dépassé le stade de semis, mais qui ont encore besoin de soins pour grandir et s'épanouir.

Enfin, le renouveau de l'espoir et l'importance de l'investissement intergénérationnel ont été au cœur de la réunion des organismes de réforme du droit du Canada qui s'est tenue à Vancouver à la fin du mois de mai. Organisée par l'Institut de droit de la Colombie-Britannique, la CDC et nos homologues provinciaux (tous membres de la FOLRAC - Fédération des organismes de réforme du droit du Canada) se sont réunis pendant deux jours pour un échange annuel d'idées, de plans et de projets. Nous avons découvert des approches comparatives de la résolution des conflits autochtones, des moyens novateurs de soutenir la participation citoyenne aux changements législatifs, des initiatives créatives de réforme du droit de la famille, des pistes pour l'intelligence artificielle et l'accès à la justice, ainsi que la réactivité aux besoins juridiques des jeunes. Les conférenciers et leurs projets ont tous fait preuve d'un optimisme, d'une imagination et d'un dévouement remarquables.

Les participants à la conférence de FOLRAC ont également été rappelés à la diversité des histoires et des contextes des organismes de réforme du droit au Canada. Chacun d'entre eux se distingue par son âge, sa taille, son champ d'action, son organisation, son financement et ses relations avec le gouvernement, les universités et d'autres acteurs institutionnels du domaine du droit et de la justice. Ce que nous partageons, c'est un engagement critique envers le droit, adapté aux besoins d'aujourd'hui et aux aspirations de demain. Pour conclure sur une note printanière, je dirais que cette rencontre annuelle démontre efficacement à quel point les personnes et les idées s'épanouissent grâce à la conversation, aux liens, à la nourriture et à la bonne combinaison de soleil et de pluie.



Je termine en invitant les lecteurs à célébrer le deuxième anniversaire de la Commission du droit, où qu'ils se trouvent. Vous êtes invités à planter un semis de la CDC dans votre jardin et à nous envoyer vos samares en les faisant tournoyer dans les airs en direction de notre bureau.